

[FENÊTRES]

sur cours

Octobre 2012



Premières classes



Quelques semaines de classe et on commence à connaître ses élèves, à anticiper sur leurs besoins au fil des séances, à mieux gérer son temps... un peu la tête dans le guidon, avec beaucoup de temps de préparation, le sentiment d'être souvent en équilibre... C'est sûr, l'entrée dans le métier tient de la course d'endurance et de la partie de ping-pong en même temps. Cette année de formation, au cours de laquelle vous êtes surtout face aux élèves, est-elle la dernière du genre ? Dans les débats qui ont eu lieu depuis le mois de juillet pour préparer la future loi d'orientation et de programmation pour l'école prévue pour janvier 2013, les questions autour de la formation des enseignants ont été l'objet de toutes les attentions. Car de la qualité de cette formation dépend, bien sûr, celle du système éducatif ! C'est donc un enjeu important : la formation initiale mais aussi la formation continue doivent retrouver de nouvelles couleurs. On en saura plus sur les arbitrages du ministre d'ici quelques temps. En attendant, la présentation du projet de budget a confirmé les annonces d'un double concours en 2013. Les détails dans ce journal. Dans cette période où se redessinent les contours de l'école de demain, le SNUipp-FSU donne la parole aux enseignants : en 26 questions, vous pouvez vous aussi vous exprimer ! Si le questionnaire n'est pas arrivé jusqu'à vous, vous trouverez toutes les informations sur <http://neo.snuipp.fr/avenir-de-l-ecole-prenez-la-parole>, ou en prenant contact avec votre section départementale.

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE : du 26 au 28 octobre

DOSSIER : Dans la classe, mais pas complètement dans le métier

QUESTION MÉTIER : De la nécessité de l'art à l'école

RENTRÉE 2012**Conditions d'affectation des PES**

Pour la troisième année, les professeurs des écoles stagiaires ont été affectés dans les écoles à la rentrée. Le SNUipp-FSU avait obtenu, il y a trois ans, qu'ils ne soient pas en pleine responsabilité d'une classe dès le début de l'année.

Tous les PES ont été accueillis dans les circonscriptions ou les inspections académiques avant la rentrée. Souvent des postes ont été réservés pour l'affectation des PES, mais les disparités sont importantes. De même, l'accompagnement au cours des deux premiers mois de l'année a pris des formes très variées, et ne constitue pas une réelle formation initiale. Les visites de maîtres formateurs compensent souvent le manque de formation, même si la confusion existe entre un rôle d'évaluation et de formation.

Malgré la volonté du ministère d'améliorer les conditions de formation et d'entrée dans le métier, cette année de stagiarisation restera encore bien difficile pour l'ensemble des PES.

CONCOURS 2013**40 000 recrutements, 2 concours**

Les 40 000 recrutements (1^{er} et 2nd degré) annoncés par le ministre pour la rentrée 2013 se feront par le biais de deux concours. 22 100 postes aux concours externes dont 8600 pour le CRPE sont réservés pour les étudiants en M2.

Une deuxième session exceptionnelle de 21 350 places, sera ouverte pour les étudiants en M1 qui passeront les épreuves d'admissibilité en juin 2013 et celles d'admission en juin 2014. Durant leur M2, ils seront rémunérés à mi-temps et seront en classe à tiers temps.

Si un changement de cap est confirmé par cette hausse des recrutements, la formation des enseignants reste, elle, entièrement à revoir.

CONCOURS 2012**Taux de réussite**

37018 inscrits
8240 admissibles
4637 admis

Créteil 52,26% de réussite, Versailles 47,97%, Guadeloupe 6,88%, Nancy-Metz 11,24%

CLES**Équivalences maintenues**

Les équivalences pour le CLES, exigé à la certification, sont maintenues. Cependant, les problèmes ne sont pas résolus pour tous les étudiants. Le Ministère s'est engagé à ce que les rectorats proposent et prennent en charge des formations au CLES pendant l'année de PES.

Le SNUipp et la FSU continuent de demander à ce que les formations en langues et en informatique fassent partie intégrante de la formation initiale et ne soient pas des exigences supplémentaires.

N'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département pour signaler tout problème ou d'autres interrogations.



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

Le SNUipp-FSU organise sa 12^{ème} Université d'automne en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et la MGEN. Chaque année, elle réunit 450 enseignants et une quarantaine de chercheurs, à qui le SNUipp-FSU offre un lieu de rencontres, de débats et de confrontations.

La nécessaire réflexion sur la transformation du système éducatif, de l'école, du métier d'enseignant aura une fois encore toute sa place pendant trois jours, les 26, 27 et 28 Octobre 2012 à Port Leucate dans l'Aude.



Inscrivez-vous vite auprès de la section SNUipp-FSU de votre département !

**LAURÉAT DU CONCOURS SANS MASTER
Intervention du SNUipp**

Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère afin d'obtenir un délai concernant la « stagiarisation » des étudiants lauréats du concours n'ayant pas encore validé leur master en raison des calendriers universitaires.

Le ministère s'est engagé à procéder au recrutement de ces étudiants « recus-collés » en leur laissant jusqu'au 1^{er} novembre pour finaliser leur master. Jusque là, ils sont recrutés en tant que contractuels puis seront nommés stagiaires une fois le master validé.

AIDE AUX ÉTUDIANTS**Emplois avenir professeurs**

Le dispositif « emplois d'avenir professeur » prévoit, en 2013, 6 000 recrutements d'étudiants issus de milieux et territoires défavorisés, se destinant aux métiers de l'enseignement. Ils exerceront une activité rémunérée compatible avec leurs études et en lien direct avec leur projet professionnel.

Pour le SNUipp-FSU, ce dispositif ne constitue pas un pré-recrutement mais une aide sociale visant à favoriser l'accès d'étudiants boursiers aux métiers de l'enseignement.

DANS LA CLASSE, MAIS PAS COMPLÈTEMENT DANS LE MÉTIER

Les premières expériences de classe sont déterminantes dans le parcours professionnel d'un enseignant. Si tous les enseignants stagiaires ont à cœur de ne pas manquer ce rendez-vous, les conditions difficiles dans lesquelles ils se sont retrouvés à cette rentrée ne leur ont pas facilité la tâche. Très vite, la gestion de la classe et son organisation matérielle, mais aussi la mise au travail des élèves ou l'aide à leur apporter se retrouvent au centre de leurs préoccupations. Quelques pistes d'analyse autour de ces réalités.

À cette rentrée, les professeurs stagiaires ont pris le chemin de l'école avec la satisfaction d'avoir franchi la difficile étape du concours, mais aussi avec beaucoup de questions et d'appréhension face à ce qui les attend. Car, s'ils ont pu être accueillis par des équipes de conseillers pédagogiques et de maîtres formateurs, ou simplement par les inspecteurs de leur département avant la rentrée, c'est le plus souvent seuls et en pleine responsabilité, qu'ils découvrent le métier d'enseignant. Le dispositif de binôme avec un maître formateur, prévu dans l'urgence par le gouvernement pour accompagner les stagiaires durant les deux premiers mois, s'est rarement mis en place par manque de temps et de moyens pour les organiser. C'est donc sous forme de stages de pratiques accompagnées ou de visites de tuteurs que les stagiaires bénéficient d'un accompagnement. Quant aux modules de formation, ils seront très limités. La moitié des départements ne proposeront pas plus de trois semaines à l'IUFM. Pourtant, tous les stagiaires attendent d'être mieux formés et mieux accompagnés. L'an passé, ils étaient plus de 7 sur 10 à juger leur formation très insuffisante. Les principales critiques portaient sur le manque de préparation aux différents niveaux de classe, la charge de travail ou encore la confusion entre temps de formation et temps d'évaluation. Une prise de fonction progressive alternant stages en classe et retours en formation reste unanimement plébiscitée par les stagiaires. Si des discussions sont en cours dans le cadre des concertations du

ministère pour reconstruire une véritable formation des enseignants, les préoccupations ne manqueront pas d'émerger tout au long de cette année.

Prendre le temps pour construire ses gestes professionnels

Le cheminement pour découvrir les dimensions du métier prend du temps et conduit à hiérarchiser les priorités pour gagner en confiance et acquérir des gestes professionnels. Faire autorité dans sa classe est l'une des premières préoccupations des stagiaires. Bruno Robbes (p 4) a montré que « l'autorité de l'enseignant n'était pas naturelle [et que] l'enseignant va utiliser des savoirs d'action, des paroles, des regards, des déplacements, des dispositifs pédagogiques... adaptés à la situation rencontrée. » Mais il ne suffit pas d'obtenir le calme pour attirer l'attention des élèves et les mettre en activité. Les postures enseignantes à adopter, la formulation des consignes, la perception de la tâche par les élèves sont autant de facteurs qui impliquent la prise de micro-décisions quotidiennes.

L'aménagement et l'organisation de la classe ne sont pas non plus à négliger si l'on veut offrir un environnement agréable et mettre en place une ambiance de travail. « Quels que soient les choix d'aménagement de la classe, l'essentiel est de se demander dans quel but, pour faire de cette salle de classe un lieu où les élèves ont plaisir à travailler. » (p 5)

Le danger dans cette formation qui se fait essentiellement sur le terrain est de ne pas permettre le recul nécessaire à l'analyse des pratiques. Face à des situations difficiles, le sentiment d'impuissance peut être particulièrement démobilisateur.

Comme l'exige le SNUipp-FSU, l'entrée dans le métier doit donc être progressive pour aborder toutes les dimensions professionnelles. Une réalité complexe qui rend indispensable une pluralité d'intervenants dans la formation des stagiaires : les formateurs d'universités et d'IUFM, mais aussi les maîtres formateurs des écoles. La formation des enseignants doit donc être entièrement repensée et reconstruite.



Construire les gestes professionnels cela prend du temps...

En début d'année, de nombreuses questions taraudent les jeunes enseignants : Vais-je réussir à tenir ma classe ? Quelle posture dois-je adopter ? Comment mettre les élèves en activité ? Comment formuler les consignes ? ...

S'il n'est pas possible d'avoir une réponse à tout, il est essentiel de savoir quel sens on donne à ce que l'on entreprend en classe. D'autant que la mise en activité nécessite des ajustements permanents à la diversité des élèves, des savoirs et du contexte scolaire.

Cela implique un cadre de travail évolutif dans lequel l'enseignant est simultanément acteur et observateur, ce qui lui permet d'ajuster l'exercice quotidien du métier.

La consigne est un élément déterminant. Mais elle ne conditionne pas à elle seule la mise en activité des élèves. Encore

faut-il que l'ensemble des élèves se l'approprient. Cela nécessite souvent de reformuler, de lever les ambiguïtés en créant un espace de réflexion collectif. Jacques Bernardin docteur en éducation conseille aux jeunes enseignants de se méfier du rapport d'évidence aux notions enseignées et de préparer en se plaçant du côté du « naïf » : Qu'est-il essentiel de comprendre ? Où les élèves en sont-ils ?

Il n'existe pas de recettes miracles pour que la classe tourne. L'élaboration d'outils et la construction des gestes professionnels doivent s'appuyer sur une formation qui demande du temps. Chercher « ses marques » est normal.

Au moment de l'entrée en classe, il faut viser le calme, le respect des règles de vie. Cette préoccupation liée à l'atmosphère de la classe est souvent première lorsque l'on débute. Dans l'idéal, on est calme, ferme... et souriant ! L'entrée dans

l'activité correspond, elle, à la mise au travail des élèves et à l'organisation des tâches, qui ne préjugent pas d'un apprentissage effectif, mais qui en sont la condition nécessaire. Enfin l'entrée dans les apprentissages consiste à ce que les élèves perçoivent derrière la tâche à effectuer, la compétence à développer.

Donner du sens à ce que l'on demande de faire implique une distanciation par rapport à sa pratique. Des retours en formation sont nécessaires pour pouvoir confronter ce qui est prescrit et ce qui est mis en pratique. Néanmoins tout n'a pas besoin d'être construit ou inventé.

Des outils existent : les instructions officielles, les manuels scolaires avec leur livre du maître, les documents d'accompagnement des programmes toujours en ligne sur le site du SNUipp-FSU, les sites ressources...

Bruno Robbes, Maître de conférences en Sciences de l'éducation.

Université de Cergy-Pontoise/IUFM



3 QUESTIONS À

Vous avez mené un travail sur l'autorité enseignante. Vous plaidez pour que celle-ci se construise par la formation. Pourquoi ?

Parce que contrairement à une représentation répandue et entretenue, j'ai pu montrer que l'autorité de l'enseignant n'était pas naturelle. C'est lorsque tout va bien que les enseignants parlent d'autorité naturelle, mais ils sont incapables d'en codifier la pratique. Selon moi, l'autorité naturelle fonctionne comme un mythe, occultant une question essentielle : comment exercer son autorité ?

Il existe donc des gestes, des positionnements professionnels à intégrer ?

En effet, le « faire autorité » peut s'apprendre, si l'enseignant exclut l'autorité

autoritariste (du fait de son statut, la domination sur l'autre par la force afin d'obtenir une obéissance inconditionnelle) et l'autorité évacuée (la tendance à refuser de tenir sa position d'adulte/enseignant dans la relation d'éducation). Pour ma part, je parle d'autorité éducative : l'enseignant va utiliser des savoirs d'action, des paroles, des regards, des déplacements, des dispositifs pédagogiques... adaptés à la situation rencontrée. C'est parce que l'élève reconnaît que ces gestes le respectent, l'aident à grandir et à apprendre que l'enseignant peut être obéi.

De ce point de vue, existe-t-il une vraie demande chez les enseignants et notamment les PE débutants ?

Oui. Les enseignants sont en quête de nouvelles modalités d'exercice de leur autorité, particulièrement les débutants nommés dans des classes difficiles. Il faut de ce point de vue que les enseignants s'emparent de cette question pour y dé-

velopper des réponses spécifiques. Il en va de la crédibilité de l'institution scolaire. Cela passe bien entendu par une réelle formation, que l'institution actuellement ne prend pas en charge.



auteur de L'autorité éducative dans la classe. Douze situations pour apprendre à l'exercer, ESF, Paris, 2010, 252 p.

LA SALLE DE CLASSE

Rendez-vous en terre inconnue ?

Qui n'a jamais rêvé en entrant dans une classe triste et grise de la transformer en un lieu chaleureux où les élèves se sentent bien ? Quelques pistes de réflexion pour créer un cadre « contenant » offrant aux enfants un environnement agréable de travail.

Ce qui saute aux yeux lorsqu'on effectue des recherches sur l'aménagement de la classe, c'est que l'essentiel des travaux est centré sur la maternelle. L'appropriation de l'espace classe ne serait-elle qu'une affaire de tout petits ? Rien n'est moins sûr. Zoom sur les questions à se poser pour faire de ce lieu un endroit accueillant donnant des repères et des habitudes de travail, quel que soit le niveau de classe.

Une des premières variables que l'on peut ajuster tout au long de l'année à l'école, c'est l'emplacement des tables. Selon ce que le maître va choisir, cela aura une incidence sur son positionnement d'enseignant : une disposition frontale n'induit pas forcément la même pédagogie qu'en îlots, en U, ou en épis. Il est donc important de se demander quelle organisation retenir en fonction de ses attentes en terme d'apprentissages (travail de groupe ? coopération ?).

Très prisés en maternelle, ce sont parfois les oubliés de l'élémentaire : les coins en autonomie où les élèves peuvent se rendre après un travail terminé. Où les placer ? Pourquoi ?

Des règles bien définies sont nécessaires pour assurer le bon déroulement de la classe : savoir quand s'y rendre, dans quelles conditions, à combien... De la simple table disponible pour y faire des dessins au coin lecture, en passant par l'espace



écoute ou encore informatique, nombreux sont les lieux pour apprendre en s'amusant calmement.

L'affichage, enfin, est un formidable outil pour rendre une salle agréable. Reste à savoir ce qu'il faut y mettre.

Devra-t-il être permanent ou peut-il être éphémère ? Sera-t-il construit avec les enfants ou tout prêt ? Un critère de lisibilité ne devra pas être négligé si l'on opte pour la première option. Où sera-t-il placé ? Peut-on y réfléchir avec les enfants ? De quels types (leçons, productions d'arts visuels, outils,...) ?

Quels que soient les choix d'aménagement de la classe, modifiables à tout moment, l'essentiel est de prendre le temps de se demander dans quel but, et de faire de cette salle de classe un lieu où les élèves ont plaisir à travailler.

TÉMOIGNAGE

Marc Enjalbert, T2 à Louvroil dans le Nord.



Cette année, comme je connaissais le niveau de ma classe avant les vacances, j'ai pu préparer pendant l'été de nombreux projets. En effet, j'ai la chance d'être resté dans la même école et de pouvoir m'appuyer sur la connaissance de son fonctionnement. Je bénéficie également de la connaissance des élèves puisque j'ai choisi de les suivre en CMI-CM2.

Avec un regard de deux années d'expériences j'ai un peu plus d'assurance dans mes choix. Je commence à hiérarchiser ce qui est indispensable, nécessaire ou utile au fonctionnement en classe de ce qui l'est moins. Je ne passe plus 3 heures à préparer une séance de 20 minutes, je gère mieux mon temps et ai une vision plus précise de ce que pourra donner en situation ce que j'ai préparé chez moi.

Mes priorités aujourd'hui sont de transmettre aux élèves une envie d'apprendre, et de prendre aussi du temps pour continuer de me former. Je dois reconnaître qu'au tout début la priorité n°1 était de « survivre » en navigant à vue. Aujourd'hui je peux me projeter et penser à progresser.



Pour le SNUipp-FSU, il faut plus de maîtres que de classes !

« Plus de maîtres que de classes » pour avancer vers la réussite de tous les élèves. Pendant longtemps, cette idée a timidement fait son chemin. Aujourd'hui, elle est l'un des engagements du Président de la République dans la priorité accordée à l'école primaire. Le SNUipp-FSU a demandé au ministre que de premières écoles soient dotées de « plus de maîtres que de classes » à la rentrée prochaine. Pour que ce dispositif soit gage d'avenir, il faut maintenant bien le préparer. Le SNUipp-FSU continue donc sa réflexion

afin de cheminer avec succès du slogan à la pratique. Quelles organisations pédagogiques offrent « Plus de maîtres que de classes » ? Où implanter les postes dans un premier temps ? Comment accompagner les équipes dans la mise en oeuvre de ce dispositif ? Il n'y a sûrement pas de recettes miracles.

Par contre, le SNUipp-FSU compte mettre à jour les conditions qui permettent aux enseignants de faire vivre ces nouvelles approches au service de la réussite des élèves.

Accueil et sortie des élèves

L'accueil des élèves a lieu dix minutes avant le début de la classe. Avant que les élèves soient pris en charge par les enseignants dans l'école, ils sont sous la seule responsabilité des parents. Les conditions de circulation aux abords des écoles relèvent de la responsabilité du maire, chargé de la sécurité sur la voie publique.

La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant.

Elle s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Les élèves sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie, d'études surveillées ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles.

Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents (ou aux responsables légaux) ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit, et présentées au directeur ou à l'enseignant.

Si le directeur estime que la personne désignée ne présente pas les qualités souhaitables (trop jeune par exemple), il peut en aviser par écrit les parents, mais doit en tout état de cause s'en remettre au choix qu'ils ont exprimé sous leur seule responsabilité.

Mes heures de service

Le service des enseignants des écoles s'organise en 24 hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves et 3 heures hebdomadaires, soit 108 heures annuelles.

Ces cent huit heures annuelles de service se répartissent en 4 activités.

➤ 60 heures doivent être consacrées à de l'aide personnalisée, auprès des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Sur les 60 heures, un temps variable selon les départements est prévu pour organiser et préparer l'aide personnalisée.

Ces heures permettent d'identifier les élèves en difficulté et de prévoir les modalités de cette aide.

Si toutes ces heures ne sont pas utilisées, elles peuvent aussi être consacrées au renforcement de la formation professionnelle continue des enseignants hors de la présence des élèves.

➤ 24 heures sont également prévues pour des travaux en équipes pédagogiques (activités au sein des conseils des maîtres de l'école et des conseils des maîtres de cycle), pour les relations avec les parents et pour l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés.

➤ 18 heures sont consacrées à l'animation et à la formation pédagogiques.

➤ 6 heures sont programmées pour la participation aux conseils d'école obligatoires.

ATTENTION

Suppression de la validation des services d'auxiliaire (VSA)

Cette procédure permet aux fonctionnaires titulaires d'obtenir la prise en compte de leurs services auxiliaires pour le calcul des droits à pension.

Aux termes de l'article 53 de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010, seuls les personnels qui seront titularisés au plus tard le 01/01/2013 auront la possibilité de faire valider leurs services auxiliaires. A compter de cette date, le dispositif des validations de services auxiliaires sera supprimé.

Les délais pour déposer une demande restent inchangés. Les agents titulaires qui optent pour la validation de leurs services de non titulaire doivent déposer un dossier dans un délai de 2 ans à compter de leur date de titularisation.

Les PES 2012 ne peuvent plus bénéficier de la validation des services auxiliaires si le texte reste en l'état. Seuls les débuts de carrière T1 et T2 peuvent en faire la demande.

LE SNUIPP-FSU



Le SNUipp-FSU met à disposition de tous les enseignants débutants des outils pour les accompagner dans leur formation et leur en-

trée dans le métier.

Une clé USB distribuée dans les départements offre un espace de stockage et des liens vers les sites du SNUipp-FSU et de ses partenaires.



neo.snuipp.fr



Le site neo.snuipp.fr, l'espace du SNUipp-FSU dédié aux débutants, a été entièrement repensé.

Pour faire peau neuve, le SNUipp-FSU a réalisé une refonte de ses rubriques, y a ajouté des articles et des vidéos de chercheurs pour donner la part belle à la recherche et à la richesse de leurs apports pédagogiques et didactiques, et a mis en place « l'info et la vidéo de la semaine ». Cela offrira aux internautes la possibilité de se tenir informés des actualités les touchant particulièrement chaque semaine (évolution des réformes, temps forts de l'année, événements à ne pas manquer...).



Le SNUipp-FSU a développé une application pour iPhone et smartphones sous Android. Disponible gratuitement, elle permet d'avoir accès aux informations du site du SNUipp-FSU, et offre de nombreux services pratiques.

Joëlle Gonthier est plasticienne, auteure de La Grande Lessive®.



De la nécessité de l'art à l'école

QUESTION MÉTIER

L'enseignement artistique reste le parent pauvre des disciplines scolaires. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour assurer cet enseignement ?

L'une des difficultés est d'éviter de se figer sur ce que l'on sait faire ou non soi-même, en oubliant ce que l'autre sait, ignore ou attend. À cela s'ajoutent des pratiques et des représentations situant l'enseignement et la création artistiques au bas d'une prétendue rentabilité sociale qui minore l'humain. Ce qui touche à l'art paraît « facultatif » et supprimable sans heurt. C'est faux ! Un rapport au monde, une pensée et des pratiques partagées ou singulières seront ainsi affectés à vie.

Comment agir ?

Grâce à un incontournable travail sur soi. Au vu des difficultés pour apprendre à parler, lire et compter, ne concluons-nous pas trop vite que nous sommes en échec en art, alors que cette spécificité humaine est d'une extrême sophistication et convoque d'innombrables références et résonances ? Et pourquoi l'école serait-elle seulement en échec avec l'art ? Un enseignant n'aurait-il pas le droit d'apprendre : n'est-ce pas une belle leçon et un service administrés aux élèves ? En art et ailleurs, ce qui se fera demain n'est pas encore inventé. Apprendre à apprendre et comprendre comment créer s'avère

décisif surtout en temps de crise. L'enseignement artistique tient là une part de son caractère irremplaçable. Il ne sert pas à décorer le salon, mais à former des personnes autonomes et responsables avec un sens critique et un regard prenant en considération ceux des autres. De plus, il manifeste notre humanité et notre histoire.

Comment faudrait-il penser un enseignement artistique à l'école ?

Il s'agit d'articuler des pratiques et des enseignements en cessant de nous voir comme des êtres clivés. Il est ainsi possible de faire exister l'art à l'école en acceptant les risques et les avantages qu'il y a à innover au contact des démarches artistiques du passé ainsi que de l'art en train de se faire. Le travail de la classe ne doit jamais confondre ce qui s'y fait pour former des personnes avec la création artistique initiée par des artistes lui dédiant leur vie. L'art oxygène l'école. L'école interroge l'art et y prépare.



<http://www.lagrandelessive.net>
<http://lagrandelessive.over-blog.com>
Contact : lagrandelessive@gmail.com

DANS LE VIF DU MÉTIER

Marie-Claude est PEMF à Mérignac, dans la banlieue de Bordeaux, en école d'application. Elle suivra cette année encore 2 PES à l'année, dans des conditions qui restent toujours très difficiles.



« Les PES arrivent démunis. Ils ont besoin d'être formés tout à la fois sur les questions didactiques, sur les contenus de savoirs, et sur la pratique de classe. Ils attendent beaucoup de nous ! »

S'il faut tout mener, cela se fait sur l'ensemble de l'année, mais aussi sur les premières années d'exercice du métier.

« On ne peut pas attendre d'emblée une tenue de classe experte, les PES ne sont pas responsables du démantèlement de la formation. D'autant qu'entre ceux qui ont une classe à l'année, ceux qui font des remplacements longs, ou ceux qui multiplient les remplacements courts, on n'installe pas les mêmes choses. Mon rôle est de leur donner des outils tout au long de l'année, en fonction des besoins qui surgissent, mais surtout de les amener à penser, réfléchir, pour pouvoir comprendre leurs erreurs quand elles surviennent. Car des erreurs, tout le monde en fait. »

Un des éléments qu'elle déplore, c'est la disparition du travail avec les profs d'IUFM.

« Avant la réforme de la masterisation, nous étions plusieurs à accompagner les stagiaires. Cela multipliait les regards, permettait de confronter les points de vue. Et puis j'en tirais aussi un bénéfice en tant que formatrice et maîtresse, en me confrontant directement aux résultats de la recherche. Là, je suis seule face à la responsabilité de formation. Et je ne veux pas être le modèle qu'ils imitent, même si je vois bien que ce désir de modèle existe. Moi aussi, j'ai mes défauts, moi aussi, il m'arrive de me planter. Et il y a tout ce qu'ils rencontreront dans leur carrière, qui n'ira pas forcément dans le sens de la réussite de tous les élèves. Je m'attache donc à développer leur capacité critique. »



Avenir de l'école : prenez la parole !

Rubrique **Le syndicat / Les campagnes**

Réformer l'école : l'art et la manière

Rubrique **Les dossiers**

Littérature de jeunesse

Rubrique **L'enfant / Littérature de jeunesse**

Concours 2013 : La répartition académique

Rubrique **L'école / Le système éducatif**



Un concours pour les classes – Carnet de voyage

Une

Début de carrière : Pourquoi se syndiquer ?

Rubrique **SNUipp / Se syndiquer**

Guide pratique ASH

Rubrique **Organiser sa classe / Outils pour la classe**

SOCIÉTÉ

Une scolarisation un peu particulière : celle des enfants Roms

Si tous les enfants ont le droit d'aller à l'école, les familles Roms qui vivent dans des squats ou des bidonvilles doivent souvent batailler contre le refus des municipalités pour pouvoir inscrire leurs enfants à l'école.

Les enfants Roms scolarisés pour la première fois en France sont non-francophones et n'ont pour beaucoup jamais été scolarisés auparavant. Ils peuvent être regroupés en classe d'initiation (CLIN) ou pris en charge par le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs). Mais les inspections académiques peinent à mettre en place ces dispositifs spécifiques, par manque de moyens et les enfants Roms sont scolarisés directement en classe ordinaire.

Il est conseillé de travailler avec les associations de terrains qui peuvent jouer le rôle de relais et d'explication tant pour les familles que pour les équipes enseignantes qui accueillent ces enfants. Sinon, comment apprendre à connaître les codes culturels de ces familles qui sont, comme toutes, préoccupées par l'avenir de leurs enfants ? Et comment ces familles en très

grande précarité peuvent-elles comprendre et surtout suivre les codes spécifiques de l'école. Comment apprendre ses leçons, apporter des affaires pour la piscine... quand la priorité des parents est de trouver un endroit pour dormir et quelque chose à manger pour les enfants le soir. Comment participer en classe quand la seule question que l'on se pose est de savoir si le soir en rentrant le campement sera encore là ?

Après l'émotion et les protestations suscitées par les nombreuses expulsions durant l'été, George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, a envoyé mercredi 12 septembre 2012 aux recteurs d'académie trois circulaires pour favoriser la scolarisation des enfants roms et itinérants.

Le SNUipp et la FSU s'opposent aux expulsions



Le collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation proposent ressources juridiques et pédagogiques, guides pratiques, actualités, sur www.romeurope.org.

des camps de Roms sans mise en place de solutions adéquates et durables pour les familles. Ils demandent que, dans le respect des conventions internationales des droits humains, le droit à l'Éducation des enfants Roms soit assuré afin qu'ils puissent suivre un parcours scolaire de la maternelle au lycée et, que les familles disposent de conditions de vie décentes : droit à la protection sociale, droit à l'éducation, accès aux soins...

HABITATION ET ASSURANCE

COMMUNIQUÉ

Une assurance bien de son temps

Qu'il s'agisse de mobilité, d'environnement ou de services pratiques, la nouvelle assurance habitation de la GMF innove pour tenir compte de l'évolution des modes de vie.

Ecouter de la musique grâce à son lecteur MP3, envoyer un email de son Smartphone, occuper son trajet en train en regardant un film sur son ordinateur portable... La sphère privée tend aujourd'hui à se déplacer de la maison vers l'espace public : les cafés, les transports en commun, la rue... A l'écoute de ses assurés, la GMF a conçu DOMO PASS, une assurance multirisques habitation comportant de nombreuses garanties innovantes. Ainsi, pour 7 euros par mois (ou en inclusion dans la formule Confort +), DOMO PASS couvre tous vos appareils nomades en cas de vol ou de casse, et ce quel que soit le lieu de survenue du sinistre.

UN CONTRAT QUI SE MET AU VERT

Parce que les enjeux liés à l'environnement sont de plus en plus présents, DOMO PASS comporte en outre plusieurs garanties et avantages en tenant compte. Votre logement fait preuve d'une bonne performance énergétique ⁽¹⁾ ? Vous bénéficiez alors d'une réduction de 5% pendant 5 ans sur votre contrat. Sans oublier une assurance sans majoration de toutes vos installations faisant appel aux énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, géothermie...). Enfin, vous pouvez faire appel à nos experts pour profiter d'un avis technique sur tout devis de travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage) de votre habitation. Bien pratique en cas de doute !

⁽¹⁾ doté d'un diagnostic de performance énergétique avec une étiquette énergie A, B, C.

Valérie Cohen, Directrice technique de la GMF

« Un contrat en phase avec les attentes actuelles »

« La GMF a conçu son nouveau contrat DOMO PASS en concertation étroite avec ses sociétaires, dans la lignée de la démarche qualitative initiée avec AUTO PASS en 2008 et SANTÉ PASS en 2010. Notre objectif consiste à apporter à nos assurés des réponses adaptées, en phase avec leurs attentes actuelles, leur mode de vie, leurs besoins et leur budget. DOMO PASS, solution innovante proposée à un prix avantageux, nous permet ainsi de conserver un temps d'avance en termes de qualité et de compétitivité sur le marché ».

UNE ASSURANCE SANS SOUCI

Le contrat DOMO PASS, c'est aussi de nombreux « plus » destinés à faciliter votre quotidien :

- un service SOS Domicile accessible 24 H/24, 7j/7 pour les urgences de serrurerie et de plomberie – mais aussi pour le chauffage, le gaz et l'électricité – avec la prise en charge des frais de déplacement et de la première heure de main d'œuvre du prestataire agréé GMF
- une garantie « panne électroménager » pour tous les appareils de moins de 5 ans, blancs ou bruns, pour 5 euros par mois (ou en inclusion, selon la formule choisie), comprenant les réparations, ou la livraison et l'installation d'un appareil de remplacement.
- un service de mise en relation avec tous les corps de métiers pour trouver rapidement des professionnels agréés : maçon, plombier, électricien...



Pour en savoir plus sur ce contrat : Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) ou connectez-vous sur www.gmf.fr